

Les présentes lignes directrices expliquent la marche à suivre pour demander des taux non-fumeurs en vertu d'une police d'assurance vie ou d'assurance maladies graves pour une personne à assurer adulte.

Attention

Taux non-fumeurs au dix-huitième anniversaire en vertu d'une police Perspecta

- Ces lignes directrices ne s'appliquent pas aux enfants pour lesquels on demande des taux non-fumeurs dans les 12 mois suivant leur 18^e anniversaire de naissance.
- Dans ces cas, remplissez et soumettez plutôt une [Demande de taux non-fumeurs au dix-huitième anniversaire](#) (formulaire PC F4143).

Les sujets suivants sont traités dans le présent document :

- [Principe général de sélection des risques](#)
- [Exigences](#)
- [Soumission de la documentation à la Standard Life](#)
- [Confirmation du passage au taux non-fumeurs](#)

Principe général de sélection des risques

- La demande de taux non-fumeurs n'est acceptée que si les hypothèses de mortalité ne se sont pas détériorées comparativement à celles déterminées à l'établissement de la police.
- La détérioration de l'assurabilité peut découler de tout facteur de risque, y compris les voyages, la conduite automobile, les passe-temps et les troubles médicaux.

Exigences

- Remplissez le formulaire [Déclaration d'assurabilité](#) (formulaire F2761) pour chaque personne à assurer qui demande un taux non-fumeurs en vertu d'une police sur une seule tête ou sur plusieurs têtes.
- Pour de plus amples renseignements sur la façon de remplir ce formulaire, consultez la marche à suivre pour remplir une [Déclaration d'assurabilité](#).

- **Police d'assurance vie sur deux têtes**
 - ▶ Les deux personnes assurées doivent remplir le formulaire Déclaration d'assurabilité, car la prime est fondée sur l'assurabilité des deux assurés.
 - ▶ Cette exigence s'applique même si l'une des deux personnes assurées ne demande pas un taux non-fumeurs ou si elle bénéficie déjà de ce taux en vertu de la police.
- **Capital assuré de 100 000 \$ et plus**
 - ▶ Demandez une analyse d'urines incluant une analyse pour le VIH (UVIH) effectuée par un service paramédical autorisé.
 - ▶ Utilisez le [Formulaire de demande d'exigences](#) (PC BIL 3186) pour demander l'analyse d'urine.

Soumission de la documentation à la Standard Life

- Soumettez le formulaire Déclaration d'assurabilité et toute preuve d'assurabilité additionnelle à la Standard Life dans les 30 jours suivant la date à laquelle le document a été rempli, car les renseignements qu'il contient sont considérés comme des preuves de nature médicale. Si ces documents ne sont pas soumis dans les 30 jours, des renseignements à jour peuvent être exigés.
- Pour les adresses postales et les adresses aux fins d'envoi par service de messagerie, voir :

[Soumission de la documentation](#)

Confirmation du passage au taux non-fumeurs

- Une fois la demande de taux non-fumeurs approuvée et traitée, un avenant est envoyé au titulaire de police.